

# Pacte vert : le Parlement européen enterre le devoir de vigilance des entreprises

 [lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/pacte-vert-le-parlement-europeen-enterre-le-devoir-de-vigilance-des-entreprises-2198469](https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/pacte-vert-le-parlement-europeen-enterre-le-devoir-de-vigilance-des-entreprises-2198469)

Fabienne Schmitt

November 13, 2025



Publié le 13 nov. 2025 à 17:39Mis à jour le 13 nov. 2025 à 18:03

C'est un coup dur pour les partisans du Pacte vert européen et une victoire pour les entreprises qui appelaient à davantage de « simplification administrative ». Ce jeudi, par 382 voix contre 249, le Parlement européen a adopté une révision drastique de deux textes phares de la législation environnementale européenne : la directive sur le reporting de durabilité (CSRD) et celle sur le devoir de vigilance des entreprises (CSDDD).

La première, adoptée pour obliger les entreprises à publier des rapports détaillés sur leurs impacts environnementaux et sociaux. La seconde, votée il y a à peine un an et demi dans l'émotion du souvenir [du Rana Plaza](#) - cet immeuble bangladais abritant des ateliers textiles qui s'était effondré en 2013, tuant 1.130 personnes -, devait contraindre les grandes entreprises à surveiller et prévenir les violations des droits humains et les dommages environnementaux tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement.

## Art du détricotage législatif

A Bruxelles, certains évoquent un séisme politique, car le vote marque « la toute première fois dans l'histoire du Parlement européen » qu'une loi est adoptée grâce à une majorité composée de la droite (PPE) et de l'extrême droite, s'alarme l'eurodéputé (Renew) Pascal Canfin. « C'est une première très triste », ajoute-t-il, dénonçant des conséquences potentiellement « de grande portée » pour l'avenir de la démocratie européenne.

L'extrême droite, elle, n'a pas caché sa jubilation. Pour Pascale Piera, rapporteur pour le groupe des Patriotes, « ce vote est une victoire historique pour l'économie européenne qui va donner un peu d'air aux entreprises étouffées par les normes délirantes du Pacte vert. »

Il ne reste pas grand-chose des deux textes, déplorent les écologistes et les ONG. Pour la CSRD, le seuil d'application grimpe à 1.750 employés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires - contre 250 salariés initialement. Résultat : « 92 % des entreprises qui auraient dû être soumises » à ces obligations en sont [désormais exemptées](#), calcule Julia Otten, de l'ONG Frank Bold.

Côté CSDDD, c'est encore plus radical. Le seuil explose à 5.000 employés et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Des dizaines de milliers d'entreprises échappent ainsi aux obligations européennes.

Les députés ont même supprimé l'obligation d'adopter des plans de transition climatique pour aligner les entreprises sur l'accord de Paris. « Tout cet outil utile pour gérer le risque et anticiper est supprimé », déplore Pascal Canfin. Une décision « qui réduit notre ambition climatique au moment où le Royaume uni prépare des plans de transition obligatoires. »

La droite et l'extrême droite ont détruit notre capacité à réguler les acteurs économiques.

*Terry Reintke, coprésidente du groupe des Verts*

Plus grave encore : la responsabilité civile harmonisée au niveau européen disparaît. Exit aussi les sanctions financières pouvant atteindre 5 % du chiffre d'affaires en cas de non-respect des obligations de vigilance. « Une entreprise qui découvre du travail forcé ou du travail des enfants quelque part, ou une pollution massive liée à ce qu'elle fait, n'aura de fait pas l'obligation de terminer le contrat », s'insurge encore l'eurodéputé Renew.

« Nous avons remis la compétitivité à l'ordre du jour et prouvé que l'Europe peut être à la fois durable et compétitive », s'est félicité Jörgen Warborn, l'eurodéputé (PPE) qui a piloté le texte. Dans son viseur : la réduction des coûts pour les entreprises de « plus de 5 milliards d'euros par an », dans un contexte où l'Europe accuse un retard de croissance face aux Etats-Unis et à la Chine.

Le contexte a joué à plein. Se sont combinés plusieurs types de pressions. Américaines, d'abord, l'administration Trump et des procureurs généraux de plusieurs Etats ayant dénoncé [le caractère extraterritorial](#) de ces règles. Un lobbying intense des géants pétroliers et gaziers, du Qatar aux Etats-Unis, menaçant de retirer leurs investissements, ensuite. Et enfin, un Emmanuel Macron et un Friedrich Merz appelant à « supprimer purement et simplement cette loi ».

Pour Terry Reintke, coprésidente du groupe des Verts, c'est un désastre. « La droite et l'extrême droite ont détruit notre capacité à réguler les acteurs économiques. » Le moment ne pouvait être pire. Le jour même, le Parlement adoptait... son objectif climatique pour 2040 visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## Psychodrame politique

---

L'histoire politique de ce vote est rocambolesque. Fin octobre, un premier compromis avait échoué à Strasbourg à neuf voix près (318 contre, 309 pour), torpillé par une trentaine de députés sociaux-démocrates dissidents. Aucun autre compromis avec la majorité pro-européenne centriste n'a pu être trouvé depuis. Résultat : Warborn a présenté des amendements « 100 % PPE », adoptés avec les voix de l'extrême droite - et aussi celles de plusieurs élus Renew et socialistes...

L'histoire est loin d'être terminée. Les négociations en « trilogue » entre Parlement, Conseil et Commission doivent débuter dès mardi 18 novembre, avec un objectif de finalisation d'ici fin 2025.